



**Fondation Internationale pour l'observation et la surveillance des
Droits de l'Homme et la vie Pacifique
« Ensemble, changeons le Monde ! »**

**ELECTIONS MUNICIPALES ET REGIONALES
COUPLEES DU 2 SEPTEMBRE 2023 EN CÔTE D'IVOIRE**

**OBSERVATION INDEPENDANTE
DES ELECTIONS (OIDE) :
RAPPORT FINAL DE LA
FIDHOP/OIDE**



La FIDHOP est la Fondation Internationale pour l'observation et la surveillance des Droits de l'Homme et de la vie Pacifique. Déclarée en Côte d'Ivoire depuis le 1er Avril 2009 et reconstituée le 2 Février 2023, elle a son siège à Abidjan et dispose d'une douzaine de Représentations, en Europe, aux USA, au Canada et en Afrique ; avec un total d'environ cent-cinquante (150) Membres.

Contacts : +225 07 97 76 67 76 // 27 22 20 92 87

E-Mail : fidhop@protonmail.com // www.fidhop.com // Siège: Cocody Triangle, Ancien Quartier Akouédo



OBSERVATION INDEPENDANTE DES ELECTIONS (OIDE) :

RAPPORT FINAL DE LA FIDHOP/OIDE RELATIF AU SCRutin DU 2 SEPTEMBRE 2023 EN CÔTE D'IVOIRE

Le présent rapport final comporte quatre chapitres : le premier fait le **bilan de la Campagne de sensibilisation pour des élections apaisées** ; le deuxième chapitre révèle **les violations des règles durant la campagne pré-électorale** ; le troisième chapitre fait **le point de l'observation indépendante le jour des votes** ; et enfin, le dernier chapitre présente **les recommandations de la FIDHOP** pour de meilleures élections dans l'avenir.

I- DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR DES ELECTIONS APAISEES : OBJET ET MISE EN ŒUVRE.

1/ Objet :

L'histoire lointaine ou récente des élections se déroulant généralement sur le continent africain, et particulièrement en Côte d'Ivoire, conforte la FIDHOP (*la Fondation Internationale pour l'observation et la surveillance des Droits de l'Homme et de la vie Pacifique*) dans son postulat ayant motivé sa création le 1^{er} Avril 2009, selon lequel : **la Paix et la Cohésion sociale dans la plupart des pays africains sont généralement mises en péril, du fait de la mauvaise application de la Démocratie, qui se caractérise par l'organisation de mauvaises élections, souvent truquées ou tronquées et gagnées d'avance par les partis au pouvoir.**

Ces types d'élections, qu'elles soient municipales, régionales, législatives et présidentielles surtout, **s'accompagnent à chaque fois de conflits violents, meurtriers et criminels, décimant massivement des familles, des villages, des quartiers ou des villes entières.** Plusieurs pays d'Afrique ont déjà vécu des crises liées aux élections, c'est le cas pour la Côte d'Ivoire en 2000, plus gravement en 2010, mais également en 2015 ainsi qu'en 2020.

C'est au regard de cette réalité que la FIDHOP, qui tient à la sacralité de toute vie humaine et qui s'est résolument engagée dans le processus de Réconciliation nationale et de la Paix, a initié, en prélude aux élections de 2023 et de 2025, un projet de **Campagne nationale de sensibilisation à travers tout le pays**, notamment dans certaines localités considérées potentiellement à risques, en vue d'y lancer un message de Paix et de Cohésion, autour du thème principal : « *Quelles Élections pour la Paix et la Réconciliation en Côte D'ivoire, en 2023 et en 2025 ?* »

2/ Mise en œuvre :

Le projet de la FIDHOP comprend deux volets.

Il s'agit dans un premier temps, d'une **Campagne de sensibilisation pour des élections apaisées.** Au cours de celle-ci, l'équipe de la FIDHOP présente les enjeux des élections présentes et à venir ; rappelle les règles et principes qui doivent régir une élection démocratique ; et invite surtout les candidats et leurs états-majors à être fair-play, à n'user



**Fondation Internationale pour l'Observation et la surveillance des
Droits de l'Homme et la vie Pacifique**
« Ensemble, changeons le Monde ! »

que des voies légales de recours en cas de contestation et à éviter en toutes circonstances la violence !

Le second volet du projet mis en œuvre par la FIDHOP consiste à envoyer sur le terrain, des **Observateurs Indépendants des Élections (OIDE)**. Leur mission consiste à faire une observation totalement indépendante et libre des élections, en faisant le suivi et l'évaluation du scrutin, depuis la pré-campagne électorale ; dans les préparatifs de l'organisation ; pendant le déroulement et la clôture des votes ; jusqu'à la proclamation des résultats et le traitement des réclamations.

Grâce à des experts bénévoles sélectionnés dans la plupart des villes du pays et principalement à Abidjan, puis formés à cet effet.

3/ Déroulement de la Campagne de sensibilisation :

- Les localités ciblées par la FIDHOP au départ de sa campagne sont :
 - **Pour Abidjan** : YOPOUGON ; ABOBO ; PORT-BOUET ; ...
 - **Pour l'intérieur** : N'DOUCI ; TIASSALÉ ; DIVO ; DALOA ; OUMÉ, GRAND-BASSAM ; BONOUA ; AGBOVILLE ; BOUAKÉ ; DUEKOUÉ, GUIGLO...
 - Le choix de ces localités se justifie par des raisons communes : des localités ayant déjà enregistré de violences électorales ; des villes où la confrontation des trois grands partis du pays s'annonce tendue, avec le retour de l'ex-Président Gbagbo et son PPA-CI dans le jeu politique.
- Le lancement de la Campagne a eu lieu le jeudi 6 Juillet 2023, à l'hôtel Palm-club, en présence de plusieurs personnalités politiques, de la société civile et surtout devant une cinquantaine d'organes de la presse nationale et internationale.
- Aussitôt après, la caravane de la FIDHOP s'est rendue à Daloa, le samedi 8 Juillet ; à Tiassalé et à N'douci, le samedi 22 Juillet ; le samedi 19 Août à Divo...

4/ En Conclusion de la Campagne de Sensibilisation pour des élections apaisées :

- La FIDHOP précise d'emblée qu'elle a initié ce projet d'utilité publique et nationale, **sur fonds propres** et avec quelques soutiens de bonnes volontés ; sans aucun financement institutionnel, ni de bailleurs de fonds extérieurs.

C'est donc le lieu de remercier les rares donateurs, dont certains candidats, ayant facilité les déplacements et l'hébergement, ainsi que la logistique et la presse.
- La FIDHOP se réjouit d'avoir initié cette campagne, qui a eu le mérite d'influencer, d'une façon ou d'une autre, les autorités de l'État, la classe politique et la société civile. Ainsi, de nombreuses personnalités se sont impliquées publiquement dans la campagne pour des élections pacifiques. On peut citer :
 - Le Médiateur de la République, qui a initié un grand programme médiatique, avec des pancartes et des spots radios et télévisés, ainsi que la signature d'une Charte par les candidats ; la FIDHOP félicite le Médiateur de la République à cet effet !
 - Plusieurs Ministres, des préfets et des élus, ainsi que plusieurs candidats n'ont pas manqué d'appeler à des élections apaisées.
 - Les partis politiques, celui au pouvoir, mais surtout ceux de l'opposition ont insisté sur la nécessité de préserver la paix durant ces élections ; la FIDHOP félicite particulièrement le Président du COJEP, M. Charles Blé Goudé, qui a également



**Fondation Internationale pour l'Observation et la surveillance des
Droits de l'Homme et la vie Pacifique
« Ensemble, changeons le Monde ! »**

entrepris dans certaines villes du pays une campagne nationale dite : « Zéro mort et zéro blessé » à ces élections.

- Seule la presse, notamment la RTI, ne s'est pas véritablement impliquée dans cette campagne pour des élections apaisées ; alors que c'était son rôle en tant que média public, financé en plus par les contribuables avec la redevance.

II- DES VIOLATIONS DES REGLES DANS LA PERIODE PRE-ELECTORALE : À QUI LA FAUTE ?

1/ Au niveau institutionnel :

Il s'agit des responsabilités des autorités gouvernementales et institutions étatiques, telles que la Commission Électorale Indépendante (CEI), la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), ou le Conseil National de la Presse (CNP), qui n'ont pas joué pleinement leur rôle comme il se devait, avant le scrutin. En effet :

- Des candidats à ces élections auraient dû être recalés, au regard de la loi ; pourquoi ? Parce que l'application de la loi l'exigeait !

Il s'agit de la **Loi n°2012-1128 du 13 décembre 2012 portant organisation des collectivités territoriales** ; en ses articles 38 et 39 :

Art.38, alinéa 2 : « *Sans préjudice de son recours devant la juridiction compétente, tout membre de Conseil peut être démis d'office de son mandat par arrêté du Ministre en charge des collectivités territoriales, autorité de tutelle, sur rapport motivé du Préfet saisi par l'autorité investie du pouvoir exécutif de la collectivité territoriale lorsque, sans motifs légitimes reconnus par le Conseil, il a manqué à quatre réunions successives ou à plus de la moitié des réunions tenues dans l'année ou qu'il a refusé de remplir une des fonctions qui lui sont dévolues par les lois et règlements.* »

Article 39 : « *Tout membre de Conseil démis d'office de son mandat ne peut être à nouveau candidat aux élections municipales et régionales qui suivent immédiatement la démission d'office.* »

Des cas ont été soumis à des préfets et transmis au Ministère de l'Intérieur ; cependant ces candidats n'ont pas été inquiétés : le Ministre de l'Intérieur a donc failli !

Ceci est aussi un message pour tous les candidats des élections municipales et régionales actuelles, s'ils espèrent encore candidater dans 5 ans !

- Des posters publicitaires de candidats ont été affichées avant l'ouverture de la Campagne :

La FIDHOP estime que, des semaines à l'avance, la CEI devait demander à la société chargée des affichages en CI, de détruire toutes affiches de personnalités ou de partis politiques, ayant un caractère de campagne électorale.

- Toutes les chaînes de télévisions et de radios publiques ou privées auraient dû recevoir, avant l'ouverture de la campagne, une note d'interdiction de recevoir toutes personnalités ou des partis politiques parlant des élections à venir : la HACA et le CNP sont interpellés.
- Mais aussi, la CEI devrait exiger désormais, que toutes cérémonies d'investiture des candidats se déroulent dans la période de la campagne électorale ; puisqu'il s'agit là, très évidemment, d'une des activités de la campagne électorale.



**Fondation Internationale pour l'Observation et la surveillance des
Droits de l'Homme et la Vie Pacifique**
« Ensemble, changeons le Monde ! »

- Enfin, plusieurs candidats et des partis politiques se sont fait épingler par la CEI, selon l'institution elle-même qui a rendu l'information publique. Les sanctions auraient dû être donc publiées avant le scrutin ; après le 2 Septembre, elles n'auront plus de sens !

2/ Au niveau individuel des candidats :

- Des candidats ont tenu des propos parfois haineux ou xénophobes, depuis la précampagne et au cours de la campagne, du genre :
« *La Côte d'Ivoire est en danger ; votez-nous pour libérer notre pays* » ;
« *Fils et filles autochtones, notre union va sauver notre région et nos terres des mains des prédateurs* ».
- D'autres candidats ont tenu des discours démagogiques, de chantages ou même de menaces, en des termes tels que :
« *En me votant, c'est le Président X que vous votez* » ;
« *Si vous voulez le développement, votez-moi !* » ;
« *Si vous ne m'élevez pas, on verra qui va vous envoyer le goudron...* »

3/ Concernant des incidents ou affrontements :

- **Koumassi** : une bagarre a éclaté le dimanche 27 août lors d'un meeting, entre militants du RHDP, ceux se réclamant de l'indépendante Adjaratou contre ceux du Maire sortant Cissé BACONGO. Heureusement qu'on n'a déploré aucun blessé.
- **Cocody** : un incident a été évité de justesse, entre deux candidats : Éric TABA et Yasmina OUEGNIN qui devaient animer un meeting dans un même espace.
- **Cocody-Abatta / Korhogo** : des affiches de candidats PPA-CI ont été vandalisées.
- **Bingerville** : trois individus ayant vandalisé des affiches ont été interpellés.

III- DE L'OBSERVATION DES ELECTIONS DU 2 SEPTEMBRE PARTOUT EN CÔTE D'IVOIRE.

Il est indispensable de préciser que l'observation électorale menée par une organisation de défense, de protection et de promotion des Droits de l'Homme, telle que la FIDHOP, est fondamentalement différente de celle des observateurs ordinaires, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

L'attention des Bénévoles de la FIDHOP se porte principalement sur les **manquements**, les **dysfonctionnements**, les **sources et actes de violences** constituant **des atteintes aux Droits de l'Homme** et à la Démocratie et pouvant **impacter négativement la Paix et la cohésion nationale**. Sans manquer d'en situer **les responsabilités**.

A – PROFIL ET FORMATION DES BENEVOLES SELECTIONNES PAR LA FIDHOP :

1/ Profil et Engagement des Bénévoles pour la Mission :

- Ce sont au total **trois cents (300) Bénévoles** résidant sur toute l'étendue du territoire national que la FIDHOP a sélectionné, formé et mis en mission, avec un Mandat dûment signé par le Président de la FIDHOP : à savoir **cent-vingt (120) membres de la FIDHOP** ;



**Fondation Internationale pour l'Observation et la surveillance des
Droits de l'Homme et la vie Pacifique**
« Ensemble, changeons le Monde ! »

soixante-cinq (65) membres de GRADDH-AFRIQUE ; et cent-quinze (115) compatriotes volontaires.

- Le terme « bénévolat » n'ayant pas de définition légale en Côte d'Ivoire, la FIDHOP l'utilise selon ce qu'en dit le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) de la République de Côte d'Ivoire : « *Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial.* »

- Ainsi, après avoir reçu chacune et chacun son Mandat de Mission, en toute conscience et connaissance de cause, mais surtout dans un esprit républicain et citoyen, chaque Bénévole a donné son accord écrit pour participer bénévolement à l'opération, en rédigeant l'engagement à travers la formule suivante, postée par lui sur la plateforme des OIDE :

« Moi, Mr DAGNOGO TIEMOKO DAOUDA, je confirme avoir reçu mon Mandat et je m'engage à accomplir ma mission d'OIDE, le samedi 2 septembre 2023, dans les régions de Korhogo - Boundiali et Ferkessédougou. »

- Les Bénévoles OIDE ont donc été déployés comme suit : dans **seize (16) Régions** sur les trente-et-une (31) que compte le pays et dans **vingt-et-neuf (29) localités**.

- Le **Doctorant en Histoire des Relations internationales, Marius BLY** a été désigné par le Président de la FIDHOP : **Coordinateur national** des Missions d'Observation indépendantes du 2 Septembre en Côte d'Ivoire.

2/ Formation des Bénévoles :

- Le jeudi 31 Août, depuis leur localité de résidence, où ils devraient effectuer leur observation, les OIDE ont été réunis via Zoom, pour recevoir une formation synthétique et pratique. La séance de formation a été animée par le Président-Fondateur de la FIDHOP, Dr BOGA Sako Gervais, assisté de Me Hervé GOUAMENE, 2^{ème} Vice-Président en charge des questions juridiques et judiciaires et Avocat de la FIDHOP qui, pour l'occasion a accepté d'être l'Avocat de tous les OIDE.

- L'expérience du formateur, qui totalise trente années de militantisme pour les Droits de l'Homme, depuis 1994, qui est universitaire, Enseignant-Chercheur à l'UAO ; qui a milité dans plusieurs structures de défense des Droits de l'Homme, telles que la LIDHO, l'APDH, la CNDHCI, avant de créer lui-même la FIDHOP le 1^{er} Avril 2009, a beaucoup incité et inspiré les OIDE et les a rassurés. Surtout que **Dr BOGA est lui-même Observateur d'élections**, depuis 1995 et qu'il a reçu la formation de Formateur des Observateurs du Directeur des Élections du Québec, en 2000.

- Toutes les préoccupations des Bénévoles ont donc trouvé leurs réponses lors de la formation ; Me GOUAMENE les a rassurés en outre, quant à leur sécurité en leur qualité d'Observateurs Indépendants des Élections, qui ne nécessite pas d'autorisation expresse de la CEI, ni du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, puisque cette mission fait partie intégrante des objets de la FIDHOP, conformément à ses Statut et Règlement intérieur :

Article 5 / Objet :

« *L'association a pour objet :*

- ***Prévenir les cas de violations des Droits de l'Homme et de la Démocratie;***
- ***Alerter l'opinion nationale et internationale sur les possibles dérapages dans la vie politique;***
- ***Réaliser des études, sondages, statistiques sur les tendances politiques et les types de violations des Droits de l'Homme.*** »

Contacts : +225 07 97 76 67 76 // 27 22 20 92 87

E-Mail : fidhop@protonmail.com // www.fidhop.com // Siège: Cocody Triangle, Ancien Quartier Akouédo



**Fondation Internationale pour l'Observation et la surveillance des
Droits de l'Homme et la vie Pacifique
« Ensemble, changeons le Monde ! »**

3/ Consignes reçues par les Observateurs Indépendants des Élections (OIDE) :

- Il convient de préciser que la stratégie principale adoptée par la FIDHOP pour les OIDE, afin d'être plus efficaces sur le terrain, a été **la discrétion**.
- Avec cette stratégie, l'Observateur, qui est généralement un électeur aussi, comme tout autre, utilise toutes les occasions pour accomplir sa mission.
- Ce que la Coordination nationale attendait de l'OIDE, c'est qu'à tout moment, tout fait constaté soit relayé immédiatement dans la Plateforme principal les regroupant tous, soit par une note écrite, soit par un vocal, soit par une courte vidéo ; en prenant soin de préciser toujours le lieu (bureau de vote), l'heure et les acteurs identifiés.
- **En aucune façon, une information reçue ne devrait être considérée crédible, ni vraie, tant que celle-ci ne serait pas vérifiée au préalable !**
- Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité et le Président de la CEI ont été expressément informés par la FIDHOP des missions des Observateurs Indépendants des Élections (OIDE) sur le terrain le 2 septembre 2023.

B – DEPLOIEMENT DES OBSERVATEURS OIDE SUR L'ETENDUE DU TERRITOIRE :

1/ Tableau de déploiement des OIDE dans les régions et villes du pays :

REGIONS	VILLES/COMMUNES OBSERVÉES
District d'ABIDJAN	YOPOUGON ; COCODY ; PORT-BOUET ; MARCORY ; TREICHVILLE ; ABOBO ; ANYAMA
GRAND-PONTS	DABOU
SUD COMOE	ADIAKÉ ; BONOUA
LA ME	ADZOPÉ
AGNEBY-TIASSA	TIASSALÉ ; N'DOUCI
LÔH-DJIBOUA	DIVO ; HIRÉ ; LAKOTA
GÔH	GAGNOA ; OUMÉ
District de SAN-PEDRO	SAN-PEDRO
CAVALLY	GUIGLO ; BLOLEQUIN
HAUT-SASSANDRA	DALOA
GBÊKÉ	BOUAKÉ
IFFOU	DAOUKRO
KABADOUGOU	ODIENNÉ
BAGOUE	BOUNDIALI ; KOUTO
PORO	KORHOGO
TCHOLOGO	FERKESSÉDOUGOU



**Fondation Internationale pour l'observation et la surveillance des
Droits de l'Homme et la vie Pacifique**
« Ensemble, changeons le Monde ! »

2/ Carte de répartition des OIDE sur toute l'étendue de la Côte d'Ivoire :



Contacts : +225 07 97 76 67 76 // 27 22 20 92 87

E-Mail : fidhop@protonmail.com // www.fidhop.com // Siège: Cocody Triangle, Ancien Quartier Akouédo



**Fondation Internationale pour l'Observation et la surveillance des
Droits de l'Homme et la vie Pacifique**
« Ensemble, changeons le Monde ! »

C – INCIDENTS RELEVÉS ET REMARQUES :

1/ Synthèse des incidents pertinents et actes de violences relevés par les Observateurs Indépendants des Élections (OIDE) :

LOCALITES	INCIDENTS ET VIOLENCES OBSERVÉS	REMARQUES
Dans la plupart des localités du pays, Abidjan comme à l'intérieur.	<p>LE RETARD ET LA LENTEUR ont été constatés dans le début et dans le déroulement du scrutin, sur la majorité du territoire national.</p> <p>À Abidjan comme à l'intérieur du pays, le vote a débuté avec un retard parfois considérable. Ce fut le cas :</p> <ul style="list-style-type: none">- au PLATEAU, au BV Pigier, où le vote fut ouvert après 15h, pour se clôturer à 21h10, ce que peut témoigner le Dr BOGA lui-même sur le terrain ;- à GAGNOA, BV Godiabré, ouvert à 12h05 ;- ou à DABOU, où le scrutin a débuté à 11H au Lycée Leboutou. <p>LES RAISONS ?</p> <p>Retard de l'arrivée du matériel ;</p> <p>Retard de certains agents CEI ;</p> <p>Désordre dans certains BV.</p>	La CEI est vivement interpellée !
Dans plusieurs localités du pays, Abidjan comme à l'intérieur.	<p>DES DEFAILLANCES SUR LES TABLETTES.</p> <ul style="list-style-type: none">- Soit des défaillances techniques ;- Soit des mauvaises manipulations par les agents. <p>Ce qui a occasionné la fermeture du BV du Pigier, au PLATEAU, à 21h10.</p>	La CEI est vivement interpellée !
DIVO/ Plateau	Problème d'éclairage dans le BV, à l'heure du décompte des votes.	
ADIAKE YOPOUGON PORT-BOUET	<p>DES INCOMPRÉHENSIONS ET DES ALTERCATIONS entre représentants de candidats, du fait que la liste électorale est détenue par les seuls représentants du RHDP.</p>	La CEI devrait mettre à la disposition des candidats la liste électorale, par bureau de votes.
GUITRY	<p>Un candidat a été VIOLENTÉ, avec ses vêtements déchirés.</p> <p>Les OIDE n'ont pas pu connaître les raisons.</p>	Une enquête judiciaire s'impose.
COCODY- Angré	<p>URNES NON SCELLEES</p>	La CEI a-t-elle réussi la formation de ses agents ?

Contacts : +225 07 97 76 67 76 // 27 22 20 92 87

E-Mail : fidhop@protonmail.com // www.fidhop.com // Siège: Cocody Triangle, Ancien Quartier Akouédo



**Fondation Internationale pour l'Observation et la surveillance des
Droits de l'Homme et la Vie Pacifique
« Ensemble, changeons le Monde ! »**

MARCORY DUEKOUÉ	DES URNES ONT ÉTÉ CASSÉES et des ACTES DE VIOLENCE ont été notés.	Une enquête judiciaire s'impose.
HIRÉ GBAKAKO	Il y a eu des PERTURBATIONS dans de nombreux centres de vote ; Et même des ÉCHANGES DE COUPS DE POINGS entre un partisan RHDP et un partisan PPA-CI.	Une enquête judiciaire s'impose.
KUIBLY BANGOLO	Plusieurs CARTES ET BULLETINS DE VOTE SAISIS entre les mains d'un agent du Conseil régional a conduit aux casses des urnes.	Ce cas, s'ajoutant à celui de TREICHVILLE, suscite plusieurs interrogations, qui jettent le doute sur la CEI.

2/ Sur les réseaux sociaux, de graves alertes de tentatives de fraudes ont été lancées, qui ont pu être désamorçées par les Observateurs de l'OIDE, après enquêtes sur le terrain :

- À TREICHVILLE :

Le Directeur technique de la Mairie, Assi Nicolas AGNISSAN, a été pris avec un lot de **trois cents (300) cartes d'électeurs** ; soupçonné d'être impliqué dans une fraude, il fut remis aux Forces de l'ordre. L'information fut virale sur les réseaux sociaux.

Les Observateurs OIDE sur le terrain ont été alertés pour procéder à une vérification des faits. Après enquête, il est ressorti que le suspecté se rendait plutôt dans les bureaux de vote pour remettre aux différents présidents de bureau les cartes d'électeur qui étaient restées à la Mairie. Il fut libéré après vérification des faits par la police.

- À GAGNOA :

Un message dangereux a été lancé sur les réseaux sociaux, signé du nommé Gédéon KODJA DEPRI, présenté comme étant un Fédéral du PPA-CI à Gagnoa, aux environs de 11h30, disant ceci :

« URGENT URGENT URGENT... »

GAGNOA LA TRICHERIE DU RHDP ET LA CEI EN MARCHÉ.

Depuis ce matin 8h à l'ouverture des bureaux de votes jusqu'à maintenant (11h26), les bureaux de votes de GODIABRÉ, MÔKÔ, MAHIDIO, ONY-BABRÉ, DALIGUÉPA et GNAHIO ne sont ouverts jusqu'à présent, sous prétexte que se sont les bastions du PPA-CI. »

- Alertés, les Observateurs OIDE de la zone sont allés vérifier les faits sur le terrain. Ainsi, l'OIDE a sillonné treize (13) lieux de vote et a pu relever que les bureaux de votes ont bel et bien ouvert dans ces lieux, mais avec un grand retard :

à MÔKÔ, ouverture à **11h25** ;

à DALIGUÉPA, à **11h40** ;



**Fondation Internationale pour l'Observation et la surveillance des
Droits de l'Homme et la vie Pacifique
« Ensemble, changeons le Monde ! »**

à GODIABRÉ, ouverture à **12h05**.

- Le retard dans le début des votes dans ces localités est certes énorme, très regrettable et même condamnable. Mais il ne saurait justifier une instrumentalisation politicienne, ni un appel au complot ou au soulèvement. C'est extrêmement dangereux !

Car, à DABOU et au PLATEAU également, le scrutin s'est ouvert bien plus tard et s'est clôturé très tard.

Il est à noter en définitif que, même si ces incidents et actes de violences constatés par les Observateurs OIDE de la FIDHOP sont très infimes et minimes, en considérant le nombre total des bureaux de votes dans tout le pays et en comparaison aux élections dans le passé, **force est de reconnaître que globalement, la Commission Électorale Indépendante (CEI), principale organisatrice des élections en Côte d'Ivoire, a manqué et manque toujours de professionnalisme ; et cela est très risqué pour la Démocratie en Côte d'Ivoire !**



IV- DES RECOMMANDATIONS DE LA FIDHOP A L'ISSUE DU SCRUTIN DU 2 SEPTEMBRE EN CÔTE D'IVOIRE.

A – CONCERNANT LE DÉROULEMENT PRATIQUE DU SCRUTIN :

La question du retard à l'ouverture du vote et du matériel électoral défaillant :

Ceci est de l'entière responsabilité de la CEI, parce que le retard est récurrent élection après élection. Il revient à l'institution de tout mettre en œuvre pour résoudre ces problèmes. **La CEI doit gagner en professionnalisme !**

B – CONCERNANT DES ACTES DE FRAUDE OU DE VIOLENCE :

1/ A propos de la fraude :

- Les Bénévoles de l'OIDE ont certes reçu des alertes de tentatives de fraude ; **mais aucune fraude n'a été formellement détectée**. Est-ce à dire que ces élections du 2 septembre ont été sans aucune fraude ? Pour la FIDHOP, la possibilité de fraude n'est jamais à exclure de façon absolue au cours d'un scrutin, notamment en Afrique.

- En effet, la fraude étant très complexe, elle peut se préparer et se réaliser à plusieurs niveaux du processus électoral. Ainsi, deux étapes devraient être surveillées et maîtrisées par toutes les parties prenantes dans le processus, pour plus de transparence : il s'agit d'une part de **la liste électorale**, avec des noms d'inscrits disparaissant ou se déportant parfois d'un bureau de vote A, à un autre bureau de vote B, souvent dans une autre ville ; et d'autre part, **le système des tablettes**, qui pourrait être une piste de fraude, puisque la CEI reste seule à contrôler l'accès au serveur.

Il s'impose de rendre ce système plus transparent.

2/ La fraude ne saurait être brandie pour justifier des échecs pourtant prévisibles !

Dans bien des cas, des candidats de l'opposition se sentant en difficulté, ont tenté de se réfugier derrière une fraude imaginaire. Pire, il y en a qui ont tenté de manipuler l'opinion : les Observateurs de l'OIDE l'ont constaté à Gagnoa et à Yopougon.

Ceci est à éviter, pour ne pas allumer de feu de violences inutiles.

La CEI, mais également les autorités en charge de l'ordre public, devraient y veiller scrupuleusement.

*C – APPEL AUX PARTIS POLITIQUES ET AUX INDEPENDANTS, POUR PLUS DE
VITALITE DANS LA VIE DEMOCRATIQUE EN CÔTE D'IVOIRE :*

1/ La suprématie du parti au pouvoir est-elle avantageuse pour la Démocratie ?

LA FIDHOP dit non !

En effet, même si le RHDP a remporté ces élections de façon écrasante, le parti au pouvoir devrait tout de même œuvrer pour que **le jeu électoral soit plus ouvert**, qu'il soit juste, transparent et à chance égale pour tous candidats. En cela, la transparence s'impose sur la liste électorale ; ainsi que dans l'occupation de l'espace médiatique, à travers les médias publics. Car, **« à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. »** (Corneille, dans le Cid).

Ce qui ferait noyer le sentiment d'un retour au parti unique ou d'une « dictature rampante ou sournoise ».



**Fondation Internationale pour l'Observation et la surveillance des
Droits de l'Homme et la vie Pacifique**
« Ensemble, changeons le Monde ! »

2/ L'opposition ivoirienne devrait de remettre en cause et se réinventer, pour donner un sens à la Démocratie :

- L'opposition ivoirienne devrait tirer toutes les leçons de sa débâcle à ces élections du 2 Septembre 2023.

- L'opposition devrait penser à mieux se préparer pour toutes élections à venir :

Elle devrait penser à son **unité**, au lieu de se disperser et de s'affronter elle-même, ce qui paraîtrait irresponsable ;

Elle devrait plutôt mettre en avant l'intérêt général, en faisant le choix des meilleurs candidats lorsque cela est nécessaire.

3/ Les Indépendants élus devraient éviter de troubler le jeu démocratique :

Être Indépendant est un risque, pour celles et ceux qui appartiennent à des formations politiques et qui se sont rebellés pour candidater ; mais c'est surtout un gage vis-à-vis du peuple, pour celles et ceux n'ayant aucun parti politique. Alors, **il s'impose aux indépendants d'assumer leur indépendance jusqu'au bout.**

Retourner vers son parti d'origine pour lui verser sa victoire à l'issue du scrutin, ou rejoindre un quelconque parti avec sa victoire dans le but de grossir le nombre d'élus de celui-ci, moyennant généralement forte rémunération, est **une haute trahison à l'égard du peuple**, qui ne devrait plus jamais accorder sa confiance à de telles individus !

*D – CONCERNANT LES MANQUEMENTS A LA LOI ET AUX PRINCIPES
DEMOCRATIQUES :*

1/ La loi relative aux collectivités, la Loi n°2012-1128 du 13 décembre 2012 portant organisation des collectivités territoriales :

Devra désormais être appliquée dans toute sa rigueur, notamment en ses **Articles 38 et 39**, qui rend inéligible tout Conseiller municipal ou régional n'ayant pas participé, sur un certain temps, aux réunions du Conseil.

2/ Pour une égalité et une justice entre tous les candidats :

La FIDHOP propose que certaines dispositions soient prises, pour **un plafonnement** des dépenses de campagne électorale aux élections, municipales, régionales, sénatoriales, législatives et surtout présidentielles ; parce que sur le terrain, certains en écrasent des adversaires par leurs fortunes.

3/ S'agissant de la participation des membres du gouvernement, des présidents d'institutions ou des directeurs généraux de l'État à toutes élections :

La FIDHOP estime que la participation de ces personnalités à des élections devrait être encadrée et contrôlée ; puisque leur statut influence parfois certains électeurs.

4/ Quel sort devrait être réservé à des membres du gouvernement, à des présidents d'institutions ou à des directeurs généraux ayant échoué à des élections municipales et régionales ?

Pour la FIDHOP, le fait que le Peuple, notamment dans leur propre région, leur a refusé sa confiance, ces personnalités auront perdu de leur légitimité et donc de leur autorité !

Le Président de la République devrait en tirer les conséquences ; et le cumul des postes devrait être remis en question.



**Fondation Internationale pour l'Observation et la Surveillance des
Droits de l'Homme et la Vie Pacifique**
« Ensemble, changeons le Monde ! »

5/ La question épineuse de la CEI est à régler, pour une présidentielle de 2025 plus démocratique :

S'il est vraiment vrai que le RHDP a remporté haut les mains les élections municipales et régionales du 2 Septembre 2023, alors **une réforme profonde de la Commission Électorale Indépendante** ne devrait donc aucunement déranger le pouvoir.

Ainsi, pour briser toutes suspicion sur la CEI, dont des agents ont souvent des familiarités avec le parti au pouvoir, la FIDHOP recommande ce qui suit, qui devrait être pris en compte bien avant l'élection présidentielle de 2025 :

- Que la CEI centrale et les CEI locales soient totalement réformées, pour être dirigées par des acteurs de la société civile (comme en 2000) ; avec certes des représentants d'institutions de l'État, mais n'ayant que le statut d'observateurs, sans droit de votes ;
- Que le président de la CEI centrale, pour faire consensus, pour qu'il soit au-dessus de tout soupçon et indépendant dans sa mission, **puisse être désigné soit par appel à candidature, soit à l'issue d'un vote par des institutions de la société civile ; soit même au suffrage direct ou indirect ;**
- Que la liste électorale soit **auditée, toilettée et mise à jour**, en 2024, puis en 2025, avant la présidentielle ; et
- Que le système des tablettes soit mieux expliqué aux Ivoiriens pour plus de transparence dans le jeu électoral.

Telles sont les Recommandations finales de la FIDHOP, tirées des enseignements du scrutin du 2 Septembre 2023 en Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le mardi 5 Septembre 2023

Pour la FIDHOP : LE PRÉSIDENT

Dr BOGA SAKO GERVAIS
Enseignant Chercheur à l'UAO de Bouaké